

Communiqué de Presse

Le 4 juin 2007,
Communiqué de presse

Prévention canicule : un été à l'abri du soleil

Afin d'anticiper une montée des températures et éviter toute répercussion sanitaire auprès des Ermontois, le CCAS met en place, depuis plusieurs années, un "plan anti-canicule". Vision d'ensemble du dispositif.

La prise de conscience nationale due à la canicule de 2003 impose à l'Etat et donc aux collectivités territoriales de mettre en place chaque année, par précaution, un plan canicule. Objectifs : faire face à une éventuelle montée des températures et réagir vite pour protéger la population. Ermont ne déroge pas à la règle et met en place son "plan anti-canicule".

Le plan anti-canicule

Le dispositif élaboré par la commune repose sur plusieurs points de prévention :

- un dépliant est disponible dès le 15 juin en mairie et au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Il recense les principaux signes d'alerte et prodigue conseils à suivre en cas de forte chaleur ;
- durant tout l'été, le CCAS tient une permanence pour conseiller et venir en aide aux personnes âgées, fragiles ou isolées, particulièrement vulnérables en cas d'un nouveau pic des températures. Pour tout renseignement et en cas de besoin, composez le 01 30 72 38 50 à partir du 15 juin ;
- la commune assure le relais des informations et des recommandations nationales (messages de prévention, alertes météo, mesures prises à l'échelle nationale...), à travers le biais du site internet, www.ville-ermont.fr, et des journaux électroniques ;
- enfin, le système de veille est reconduit cette année. Ce système consiste à proposer aux personnes âgées de plus de 75 ans, isolées ou de santé fragile, de remplir une fiche de renseignements sur laquelle elles doivent préciser la ou les périodes durant lesquelles elles seront absentes d'Ermont, ainsi que les coordonnées d'une ou de plusieurs personnes référentes, pour les mois de juillet et août. Ainsi, si une personne ne répond pas, alors qu'elle n'est pas censée être absente, la personne référente sera immédiatement alertée, ainsi que, le cas échéant, les pompiers.



De la prévention à la cellule de crise

La commune a également prévu une organisation qui se déclinera en plusieurs niveaux, en fonction de la montée des températures. Les niveaux les plus hauts prévoient l'approvisionnement en eau et l'information des personnes suivies, ainsi que la réunion d'une cellule de crise.

La ligne téléphonique du CCAS -01 30 72 38 50- sera alors ouverte de 7 h à 20 h, avec un transfert pour la nuit sur une astreinte administrative.

Ces mesures permettront de passer un été en toute sérénité. Mais, au-delà de ces actions, il reste fondamental que chacun soit vigilant et à l'écoute de ses proches, de ses voisins ou connaissances pour réagir promptement en cas de signe inquiétant. La solidarité est indispensable pour passer un bon été...



Pendant l'été, le ministère de la Santé donne des conseils pour se protéger de la chaleur et informe en temps réel sur l'état du niveau d'alerte, notamment par le biais de son numéro vert canicule : 0 800 06 66 66 (appel gratuit).

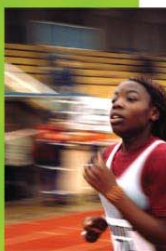
Info prévention canicule

01 30 72 38 50

Centre Communal d'Action Sociale

Mairie bâtiment A – 100 rue Louis Savoie – BP 83

95123 Ermont Cedex



Contact presse : Direction de la Communication

veronique.urvoy@ville-ermont.fr - 01 30 72 38 63 - photos numériques disponibles sur demande